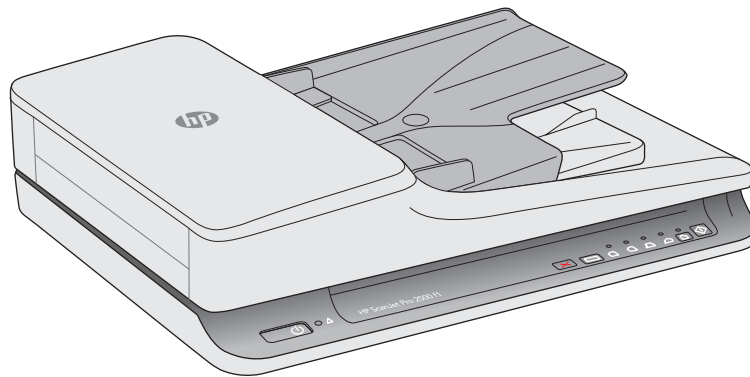




ScanJet 2500 Pro f1 flatbed scanner

Guide de garantie et de réglementation



www.hp.com/support



HP ScanJet Pro 2500

Guide de garantie et de réglementation

Copyright et licence

© Copyright 2015 HP Development Company, L.P.

Il est interdit de reproduire, adapter ou traduire ce manuel sans autorisation expresse par écrit, sauf dans les cas permis par les lois régissant les droits d'auteur.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Les seules garanties des produits et services HP sont exposées dans les clauses expresses de garantie fournies avec les produits ou services concernés. Le contenu de ce document ne constitue en aucun cas une garantie supplémentaire. HP ne peut être tenu responsable des éventuelles erreurs techniques ou éditoriales de ce document.

Edition 3, 11/2015

Marques commerciales

ENERGY STAR® et la marque ENERGY STAR® sont des marques déposées aux Etats-Unis.

Sommaire

1 Service et assistance	1
Déclaration de garantie limitée de HP	2
Royaume-Uni, Irlande et Malte	3
Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg	3
Belgique, France et Luxembourg	4
Italie	5
Espagne	5
Danemark	6
Norvège	6
Suède	6
Portugal	7
Grèce et Chypre	7
Hongrie	7
République tchèque	8
Slovaquie	8
Pologne	8
Bulgarie	9
Roumanie	9
Belgique et Pays-Bas	9
Finlande	10
Slovénie	10
Croatie	10
Lettonie	10
Lituanie	11
Estonie	11
Russie	11
Contrat de Licence Utilisateur Final	12
Assistance clientèle	16
2 Programme de gestion écologique des produits	17
Protection de l'environnement	18
Consommation d'énergie	18

Collecte des déchets par les utilisateurs (UE et Inde)	19
Recyclage du matériel électronique	19
Substances chimiques	20
Informations sur le recyclage du matériel au Brésil	21
Matières plastiques	22
Données d'alimentation du produit conformément à la réglementation 1275/2008 de la Commission de l'Union européenne	23
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Inde)	24
Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)	24
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)	24
Tableau de substances (Chine)	25
EPEAT	25
Restrictions de matériel	25
Informations complémentaires	26
3 Informations réglementaires	27
Environnement d'exploitation	28
Déclaration de conformité	29
Réglementations de la FCC	31
Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada	32
Déclaration EMC (Corée)	33
Conformité avec l'Eurasie (Biélorussie, Kazakhstan, Russie)	34
Instructions importantes concernant la sécurité	34
Index	37

1 Service et assistance

- [Déclaration de garantie limitée de HP](#)
- [Contrat de Licence Utilisateur Final](#)
- [Assistance clientèle](#)

Déclaration de garantie limitée de HP

PRODUIT HP	DUREE DE GARANTIE LIMITEE
HP ScanJet 2500	Garantie limitée de un an

HP vous garantit à vous, le client final, que le matériel et les accessoires HP seront exempts de vices de matériau et de fabrication après la date d'achat et pendant la durée spécifiée ci-dessus. Si de tels défauts sont signalés à HP au cours de la période de garantie, HP s'engage, à son entière discrétion, à réparer ou à remplacer les produits dont les défauts ont été confirmés. Les produits de remplacement peuvent être neufs ou comme neufs.

HP garantit que le logiciel HP est exempt de tout défaut d'exécution de programme dû à une fabrication ou un matériel défectueux, dans le cadre d'une installation et d'une utilisation normales, à compter de la date d'achat et durant la période mentionnée ci-dessus. Si HP reçoit communication de tels vices pendant la durée de la garantie, HP remplacera tout logiciel qui se révélerait défectueux.

HP ne garantit pas l'exécution des produits HP sans interruption ni erreur. Si HP n'est pas en mesure de remplacer un produit défectueux dans un délai raisonnable, selon les termes définis dans la garantie, le prix d'achat sera remboursé sur retour rapide du produit.

Les produits HP peuvent renfermer des pièces refaites équivalant à des pièces neuves au niveau des performances ou peuvent avoir été soumis à une utilisation fortuite.

La garantie ne s'applique pas aux vices résultant (a) d'un entretien ou d'un étalonnage incorrect ou inadéquat, (b) de logiciels, interfaces, pièces ou consommables non fournis par HP, (c) d'une modification non autorisée ou d'une utilisation abusive, (d) d'une exploitation ne répondant pas aux spécifications écologiques publiées pour le produit ou (e) d'une préparation du site ou d'un entretien incorrects.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI LOCALE, LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE ET HP DECLINE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'APTITUDE A REMPLIR UNE FONCTION DEFINIE. Certains pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas de limitations de la durée d'une garantie tacite, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner. Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques qui varient en fonction de l'état, de la province ou du pays/région où vous résidez.

La garantie limitée de HP s'applique dans tout pays/région où HP propose un service d'assistance pour ce produit et où HP commercialise ce produit. Le niveau du service de garantie que vous recevez peut varier en fonction des normes locales. HP ne modifiera pas la forme, l'adéquation ou le fonctionnement du produit pour le rendre opérationnel dans un pays/région auquel/à laquelle il n'est pas destiné pour des motifs légaux ou réglementaires.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, LES RECOURS ENONCES DANS CETTE CLAUSE DE GARANTIE SONT LES RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS DONT VOUS DISPOSEZ. A L'EXCEPTION DES CAS PRECITES, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS POUR RESPONSABLES DES PERTES DE DONNEES OU DES DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNEES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE. Certains pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas l'exclusion ni la limitation des dommages indirects ou consécutifs, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

LES TERMES DE CETTE GARANTIE, EXCEPTE DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR, N'EXCLUENT PAS, NE LIMITENT PAS, NE MODIFIENT PAS ET VIENNENT EN COMPLEMENT DES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES A LA VENTE DE CE PRODUIT A VOTRE INTENTION.

Royaume-Uni, Irlande et Malte

The HP Limited Warranty is a commercial guarantee voluntarily provided by HP. The name and address of the HP entity responsible for the performance of the HP Limited Warranty in your country/region is as follows:

UK: HP Inc UK Limited, Cain Road, Amen Corner, Bracknell, Berkshire, RG12 1HN

Ireland: Hewlett-Packard Ireland Limited, Liffey Park Technology Campus, Barnhall Road, Leixlip, Co.Kildare

Malta: Hewlett-Packard Europe B.V., Amsterdam, Meyrin Branch, Route du Nant-d'Avril 150, 1217 Meyrin, Switzerland

United Kingdom: The HP Limited Warranty benefits apply in addition to any legal rights to a guarantee from seller of nonconformity of goods with the contract of sale. These rights expire six years from delivery of goods for products purchased in England or Wales and five years from delivery of goods for products purchased in Scotland. However various factors may impact your eligibility to receive these rights. For further information, please consult the following link: Consumer Legal Guarantee (www.hp.com/go/eu-legal) or you may visit the European Consumer Centers website (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumers have the right to choose whether to claim service under the HP Limited Warranty or against the seller under the legal guarantee.

Ireland: The HP Limited Warranty benefits apply in addition to any statutory rights from seller in relation to nonconformity of goods with the contract of sale. However various factors may impact your eligibility to receive these rights. Consumer statutory rights are not limited or affected in any manner by HP Care Pack. For further information, please consult the following link: Consumer Legal Guarantee (www.hp.com/go/eu-legal) or you may visit the European Consumer Centers website (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumers have the right to choose whether to claim service under the HP Limited Warranty or against the seller under the legal guarantee.

Malta: The HP Limited Warranty benefits apply in addition to any legal rights to a two-year guarantee from seller of nonconformity of goods with the contract of sale; however various factors may impact your eligibility to receive these rights. Consumer statutory rights are not limited or affected in any manner by the HP Limited Warranty. For further information, please consult the following link: Consumer Legal Guarantee (www.hp.com/go/eu-legal) or you may visit the European Consumer Centers website (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumers have the right to choose whether to claim service under the HP Limited Warranty or against the seller under two-year legal guarantee.

Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg

Die beschränkte HP Herstellergarantie ist eine von HP auf freiwilliger Basis angebotene kommerzielle Garantie. Der Name und die Adresse der HP Gesellschaft, die in Ihrem Land für die Gewährung der beschränkten HP Herstellergarantie verantwortlich ist, sind wie folgt:

Deutschland: HP Deutschland GmbH, Schickardstr. 32, D-71034 Böblingen

Österreich: HP PPS Austria GmbH., Wienerbergstrasse 41, A-1120 Wien

Luxemburg: Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., 75, Parc d'Activités Capellen, Rue Pafebruc, L-8308 Capellen

Belgien: HP Belgium BVBA, Hermeslaan 1A, B-1831 Diegem

Die Rechte aus der beschränkten HP Herstellergarantie gelten zusätzlich zu den gesetzlichen Ansprüchen wegen Sachmängeln auf eine zweijährige Gewährleistung ab dem Lieferdatum. Ob Sie Anspruch auf diese

Rechte haben, hängt von zahlreichen Faktoren ab. Die Rechte des Kunden sind in keiner Weise durch die beschränkte HP Herstellergarantie eingeschränkt bzw. betroffen. Weitere Hinweise finden Sie auf der folgenden Website: Gewährleistungsansprüche für Verbraucher (www.hp.com/go/eu-legal) oder Sie können die Website des Europäischen Verbraucherzentrums (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm) besuchen. Verbraucher haben das Recht zu wählen, ob sie eine Leistung von HP gemäß der beschränkten HP Herstellergarantie in Anspruch nehmen oder ob sie sich gemäß der gesetzlichen zweijährigen Haftung für Sachmängel (Gewährleistung) sich an den jeweiligen Verkäufer wenden.

Belgique, France et Luxembourg

La garantie limitée HP est une garantie commerciale fournie volontairement par HP. Voici les coordonnées de l'entité HP responsable de l'exécution de la garantie limitée HP dans votre pays:

France: HP France SAS, société par actions simplifiée identifiée sous le numéro 448 694 133 RCS Evry, 1 Avenue du Canada, 91947, Les Ulis

G.D. Luxembourg: Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., 75, Parc d'Activités Capellen, Rue Pafebruc, L-8308 Capellen

Belgique: HP Belgium BVBA, Hermeslaan 1A, B-1831 Diegem

France: Les avantages de la garantie limitée HP s'appliquent en complément des droits dont vous disposez au titre des garanties légales applicables dont le bénéfice est soumis à des conditions spécifiques. Vos droits en tant que consommateur au titre de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du Code de la Consommation et de celle relatives aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code de Commerce ne sont en aucune façon limités ou affectés par la garantie limitée HP. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le lien suivant : Garanties légales accordées au consommateur (www.hp.com/go/eu-legal). Vous pouvez également consulter le site Web des Centres européens des consommateurs (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Les consommateurs ont le droit de choisir d'exercer leurs droits au titre de la garantie limitée HP, ou auprès du vendeur au titre des garanties légales applicables mentionnées ci-dessus.

POUR RAPPEL:

Garantie Légale de Conformité:

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

Article L211-5 du Code de la Consommation:

« Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

Article L211-12 du Code de la Consommation:

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Garantie des vices cachés

Article 1641 du Code Civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1 du Code Civil:

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

G.D. Luxembourg et Belgique: Les avantages de la garantie limitée HP s'appliquent en complément des droits dont vous disposez au titre de la garantie de non-conformité des biens avec le contrat de vente. Cependant, de nombreux facteurs peuvent avoir un impact sur le bénéfice de ces droits. Vos droits en tant que consommateur au titre de ces garanties ne sont en aucune façon limités ou affectés par la garantie limitée HP. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le lien suivant : Garanties légales accordées au consommateur (www.hp.com/go/eu-legal) ou vous pouvez également consulter le site Web des Centres européens des consommateurs (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Les consommateurs ont le droit de choisir de réclamer un service sous la garantie limitée HP ou auprès du vendeur au cours d'une garantie légale de deux ans.

Italie

La Garanzia limitata HP è una garanzia commerciale fornita volontariamente da HP. Di seguito sono indicati nome e indirizzo della società HP responsabile della fornitura dei servizi coperti dalla Garanzia limitata HP nel vostro Paese:

Italia: HP Italy S.r.l., Via G. Di Vittorio 9, 20063 Cernusco S/Naviglio

I vantaggi della Garanzia limitata HP vengono concessi ai consumatori in aggiunta ai diritti derivanti dalla garanzia di due anni fornita dal venditore in caso di non conformità dei beni rispetto al contratto di vendita. Tuttavia, diversi fattori possono avere un impatto sulla possibilità di beneficiare di tali diritti. I diritti spettanti ai consumatori in forza della garanzia legale non sono in alcun modo limitati, né modificati dalla Garanzia limitata HP. Per ulteriori informazioni, si prega di consultare il seguente link: Garanzia legale per i clienti (www.hp.com/go/eu-legal), oppure visitare il sito Web dei Centri europei per i consumatori (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). I consumatori hanno il diritto di scegliere se richiedere un servizio usufruendo della Garanzia limitata HP oppure rivolgendosi al venditore per far valere la garanzia legale di due anni.

Espagne

Su Garantía limitada de HP es una garantía comercial voluntariamente proporcionada por HP. El nombre y dirección de las entidades HP que proporcionan la Garantía limitada de HP (garantía comercial adicional del fabricante) en su país es:

España: Hewlett-Packard Española S.L. Calle Vicente Aleixandre, 1 Parque Empresarial Madrid - Las Rozas, E-28232 Madrid

Los beneficios de la Garantía limitada de HP son adicionales a la garantía legal de 2 años a la que los consumidores tienen derecho a recibir del vendedor en virtud del contrato de compraventa; sin embargo, varios factores pueden afectar su derecho a recibir los beneficios bajo dicha garantía legal. A este respecto, la Garantía limitada de HP no limita o afecta en modo alguno los derechos legales del consumidor (www.hp.com/go/eu-legal). Para más información, consulte el siguiente enlace: Garantía legal del

consumidor o puede visitar el sitio web de los Centros europeos de los consumidores (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Los clientes tienen derecho a elegir si reclaman un servicio acogiéndose a la Garantía limitada de HP o al vendedor de conformidad con la garantía legal de dos años.

Danemark

Den begrænsede HP-garanti er en garanti, der ydes frivilligt af HP. Navn og adresse på det HP-selskab, der er ansvarligt for HP's begrænsede garanti i dit land, er som følger:

Danmark: HP Inc Danmark ApS, Engholm Parkvej 8, 3450, Allerød

Den begrænsede HP-garanti gælder i tillæg til eventuelle juridiske rettigheder, for en toårig garanti fra sælgeren af varer, der ikke er i overensstemmelse med salgsaftalen, men forskellige faktorer kan dog påvirke din ret til at opnå disse rettigheder. Forbrugerens lovbestemte rettigheder begrænses eller påvirkes ikke på nogen måde af den begrænsede HP-garanti. Se nedenstående link for at få yderligere oplysninger: Forbrugerens juridiske garanti (www.hp.com/go/eu-legal) eller du kan besøge De Europæiske Forbrugercentres websted (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Forbrugere har ret til at vælge, om de vil gøre krav på service i henhold til HP's begrænsede garanti eller hos sælger i henhold til en toårig juridisk garanti.

Norvège

HPs garanti er en begrenset og kommersiell garanti som HP selv har valgt å tilby. Følgende lokale selskap innestår for garantien:

Norge: HP Norge AS, Rolfbuktveien 4b, 1364 Fornebu

HPs garanti kommer i tillegg til det mangelsansvar HP har i henhold til norsk forbrukerkjøpslovgivning, hvor reklamasjonsperioden kan være to eller fem år, avhengig av hvor lenge salgsgjenstanden var ment å vare. Ulike faktorer kan imidlertid ha betydning for om du kvalifiserer til å kreve avhjelp iht slikt mangelsansvar. Forbrukerens lovmessige rettigheter begrenses ikke av HPs garanti. Hvis du vil ha mer informasjon, kan du klikke på følgende kobling: Juridisk garanti for forbruker (www.hp.com/go/eu-legal) eller du kan besøke nettstedet til de europeiske forbrukersentrene (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Forbrukere har retten til å velge å kreve service under HPs garanti eller iht selgerens lovpålagte mangelsansvar.

Suède

HP:s begränsade garanti är en kommersiell garanti som tillhandahålls frivilligt av HP. Namn och adress till det HP-företag som ansvarar för HP:s begränsade garanti i ditt land är som följer:

Sverige: HP PPS Sverige AB, SE-169 73 Stockholm

Fördelarna som ingår i HP:s begränsade garanti gäller utöver de lagstadgade rättigheterna till tre års garanti från säljaren angående varans bristande överensstämmelse gentemot köpeavtalet, men olika faktorer kan påverka din rätt att utnyttja dessa rättigheter. Konsumentens lagstadgade rättigheter varken begränsas eller påverkas på något sätt av HP:s begränsade garanti. Mer information får du om du följer denna länk: Lagstadgad garanti för konsumenter (www.hp.com/go/eu-legal) eller så kan du gå till European Consumer Centers webbplats (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Konsumenter har rätt att välja om de vill ställa krav enligt HP:s begränsade garanti eller på säljaren enligt den lagstadgade treåriga garantin.

Portugal

A Garantia Limitada HP é uma garantia comercial fornecida voluntariamente pela HP. O nome e a morada da entidade HP responsável pela prestação da Garantia Limitada HP no seu país são os seguintes:

Portugal: HPCP – Computing and Printing Portugal, Unipessoal, Lda., Edifício D. Sancho I, Quinta da Fonte, Porto Salvo, Lisboa, Oeiras, 2740 244

As vantagens da Garantia Limitada HP aplicam-se cumulativamente com quaisquer direitos decorrentes da legislação aplicável à garantia de dois anos do vendedor, relativa a defeitos do produto e constante do contrato de venda. Existem, contudo, vários fatores que poderão afetar a sua elegibilidade para beneficiar de tais direitos. Os direitos legalmente atribuídos aos consumidores não são limitados ou afetados de forma alguma pela Garantia Limitada HP. Para mais informações, consulte a ligação seguinte: Garantia legal do consumidor (www.hp.com/go/eu-legal) ou visite o Web site da Rede dos Centros Europeus do Consumidor (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Os consumidores têm o direito de escolher se pretendem reclamar assistência ao abrigo da Garantia Limitada HP ou contra o vendedor ao abrigo de uma garantia jurídica de dois anos.

Grèce et Chypre

Η Περιορισμένη εγγύηση HP είναι μια εμπορική εγγύηση η οποία παρέχεται εθελοντικά από την HP. Η επωνυμία και η διεύθυνση του νομικού προσώπου HP που παρέχει την Περιορισμένη εγγύηση HP στη χώρα σας είναι η εξής:

Ελλάδα /Κύπρος: HP Printing and Personal Systems Hellas EPE, Tzavella 1-3, 15232 Chalandri, Attiki

Ελλάδα /Κύπρος: HP Συστήματα Εκτύπωσης και Προσωπικών Υπολογιστών Ελλάς Εταιρεία Περιορισμένης Ευθύνης, Tzavella 1-3, 15232 Chalandri, Attiki

Τα προνόμια της Περιορισμένης εγγύησης HP ισχύουν επιπλέον των νόμιμων δικαιωμάτων για διετή εγγύηση έναντι του Πωλητή για τη μη συμμόρφωση των προϊόντων με τις συνομολογημένες συμβατικά ιδιότητες, ωστόσο η άσκηση των δικαιωμάτων σας αυτών μπορεί να εξαρτάται από διάφορους παράγοντες. Τα νόμιμα δικαιώματα των καταναλωτών δεν περιορίζονται ούτε επηρεάζονται καθ' οιονδήποτε τρόπο από την Περιορισμένη εγγύηση HP. Για περισσότερες πληροφορίες, συμβουλευτείτε την ακόλουθη τοποθεσία web: Νόμιμη εγγύηση καταναλωτή (www.hp.com/go/eu-legal) ή μπορείτε να επισκεφτείτε την τοποθεσία web των Ευρωπαϊκών Κέντρων Καταναλωτή (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Οι καταναλωτές έχουν το δικαίωμα να επιλέξουν αν θα αξιώσουν την υπηρεσία στα πλαίσια της Περιορισμένης εγγύησης HP ή από τον πωλητή στα πλαίσια της νόμιμης εγγύησης δύο ετών.

Hongrie

A HP korlátozott jótállás egy olyan kereskedelmi jótállás, amelyet a HP a saját elhatározásából biztosít. Az egyes országokban a HP mint gyártó által vállalt korlátozott jótállást biztosító HP vállalatok neve és címe:

Magyarország: HP Inc Magyarország Kft., H-1117 Budapest, Alíz utca 1.

A HP korlátozott jótállásban biztosított jogok azokon a jogokon felül illetik meg Önt, amelyek a termékeknek az adásvételi szerződés szerinti minőségére vonatkozó kétéves, jogszabályban foglalt eladói szavatosságból, továbbá ha az Ön által vásárolt termékre alkalmazandó, a jogszabályban foglalt kötelező eladói jótállásból erednek, azonban számos körülmény hatással lehet arra, hogy ezek a jogok Önt megilletik-e. További információért kérjük, keresse fel a következő webhelyet: Jogi Tájékoztató Fogyasztóknak (www.hp.com/go/eu-legal) vagy látogassa meg az Európai Fogyasztói Központok webhelyét (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). A fogyasztóknak jogában áll, hogy megválasszák, hogy a jótállással kapcsolatos igényüket a HP korlátozott

jótállás alapján vagy a kétéves, jogszabályban foglalt eladói szavatosság, illetve, ha alkalmazandó, a jogszabályban foglalt kötelező eladói jótállás alapján érvényesítik.

République tchèque

Omezená záruka HP je obchodní zárukou dobrovolně poskytovanou společností HP. Názvy a adresy společností skupiny HP, které odpovídají za plnění omezené záruky HP ve vaší zemi, jsou následující:

Česká republika: HP Inc Czech Republic s. r. o., Za Brumlovkou 5/1559, 140 00 Praha 4

Výhody, poskytované omezenou zárukou HP, se uplatňují jako doplněk k jakýmkoli právním nárokům na dvouletou záruku poskytnutou prodejcem v případě nesouladu zboží s kupní smlouvou. Váš nárok na uznání těchto práv však může záviset na mnohých faktorech. Omezená záruka HP žádným způsobem neomezuje ani neovlivňuje zákonná práva zákazníka. Další informace získáte kliknutím na následující odkaz: Zákonná záruka spotřebitele (www.hp.com/go/eu-legal) případně můžete navštívit webové stránky Evropského spotřebitelského centra (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Spotřebitelé mají právo se rozhodnout, zda chtějí službu reklamovat v rámci omezené záruky HP nebo v rámci zákonem stanovené dvouleté záruky u prodejce.

Slovaquie

Obmedzená záruka HP je obchodná záruka, ktorú spoločnosť HP poskytuje dobrovoľne. Meno a adresa subjektu HP, ktorý zabezpečuje plnenie vyplývajúce z Obmedzenej záruky HP vo vašej krajine:

Slovenská republika: HP Inc Slovakia, s.r.o., Galvaniho 7, 821 04 Bratislava

Výhody Obmedzenej záruky HP sa uplatnia vedľa prípadných zákazníkových zákonných nárokov voči predávajúcemu z väd, ktoré spočívajú v nesúlade vlastností tovaru s jeho popisom podľa predmetnej zmluvy. Možnosť uplatnenia takých prípadných nárokov však môže závisieť od rôznych faktorov. Služby Obmedzenej záruky HP žiadnym spôsobom neobmedzujú ani neovplyvňujú zákonné práva zákazníka, ktorý je spotrebiteľom. Ďalšie informácie nájdete na nasledujúcom prepojení: Zákonná záruka spotrebiteľa (www.hp.com/go/eu-legal), prípadne môžete navštíviť webovú lokalitu európskych zákazníckych stredísk (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Spotrebiteľia majú právo zvoliť si, či chcú uplatniť servis v rámci Obmedzenej záruky HP alebo počas zákonnej dvojročnej záručnej lehoty u predajcu.

Pologne

Ograniczona gwarancja HP to komercyjna gwarancja udzielona dobrowolnie przez HP. Nazwa i adres podmiotu HP odpowiedzialnego za realizację Ograniczonej gwarancji HP w Polsce:

Polska: HP Inc Polska sp. z o.o., Szturmowa 2a, 02-678 Warszawa, wpisana do rejestru przedsiębiorców prowadzonego przez Sąd Rejonowy dla m.st. Warszawy w Warszawie, XIII Wydział Gospodarczy Krajowego Rejestru Sądowego, pod numerem KRS 0000546115, NIP 5213690563, REGON 360916326, GIÓŚ E0020757WZBW, kapitał zakładowy 480.000 PLN.

Świadczenia wynikające z Ograniczonej gwarancji HP stanowią dodatek do praw przysługujących nabywcy w związku z dwuletnią odpowiedzialnością sprzedawcy z tytułu niezgodności towaru z umową (rękojnia). Niemniej, na możliwość korzystania z tych praw mają wpływ różne czynniki. Ograniczona gwarancja HP w żaden sposób nie ogranicza praw konsumenta ani na nie nie wpływa. Więcej informacji można znaleźć pod następującym łączem: Gwarancja prawna konsumenta (www.hp.com/go/eu-legal), można także odwiedzić stronę internetową Europejskiego Centrum Konsumentckiego (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Konsumentci mają prawo wyboru co do możliwości skorzystania albo z usług gwarancyjnych przysługujących w ramach Ograniczonej gwarancji HP albo z uprawnień wynikających z dwuletniej rękojmi w stosunku do sprzedawcy.

Bulgarie

Ограничената гаранция на HP представлява търговска гаранция, доброволно предоставяна от HP. Името и адресът на дружеството на HP за вашата страна, отговорно за предоставянето на гаранционната поддръжка в рамките на Ограничената гаранция на HP, са както следва:

HP Inc Bulgaria EOOD (Ейч Пи Инк България ЕООД), гр. София 1766, район р-н Младост, бул. Околовръстен Път No 258, Бизнес Център Камбаните

Предимствата на Ограничената гаранция на HP се прилагат в допълнение към всички законови права за двугодишна гаранция от продавача при несъответствие на стоката с договора за продажба. Въпреки това, различни фактори могат да окажат влияние върху условията за получаване на тези права. Законовите права на потребителите не са ограничени или засегнати по никакъв начин от Ограничената гаранция на HP. За допълнителна информация, моля вижте Правната гаранция на потребителя (www.hp.com/go/eu-legal) или посетете уебсайта на Европейския потребителски център (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Потребителите имат правото да избират дали да претендират за извършване на услуга в рамките на Ограничената гаранция на HP или да потърсят такава от търговеца в рамките на двугодишната правна гаранция.

Roumanie

Garanția limitată HP este o garanție comercială furnizată în mod voluntar de către HP. Numele și adresa entității HP răspunzătoare de punerea în aplicare a Garanției limitate HP în țara dumneavoastră sunt următoarele:

România: HP Inc Romania SRL, 6 Dimitrie Pompeiu Boulevard, Building E, 2nd floor, 2nd District, București

Beneficiile Garanției limitate HP se aplică suplimentar față de orice drepturi privind garanția de doi ani oferită de vânzător pentru neconformitatea bunurilor cu contractul de vânzare; cu toate acestea, diverși factori pot avea impact asupra eligibilității dvs. de a beneficia de aceste drepturi. Drepturile legale ale consumatorului nu sunt limitate sau afectate în vreun fel de Garanția limitată HP. Pentru informații suplimentare consultați următorul link: garanția acordată consumatorului prin lege (www.hp.com/go/eu-legal) sau puteți accesa site-ul Centrul European al Consumatorilor (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumatorii au dreptul să aleagă dacă să pretindă despăgubiri în cadrul Garanției limitate HP sau de la vânzător, în cadrul garanției legale de doi ani.

Belgique et Pays-Bas

De Beperkte Garantie van HP is een commerciële garantie vrijwillig verstrekt door HP. De naam en het adres van de HP-entiteit die verantwoordelijk is voor het uitvoeren van de Beperkte Garantie van HP in uw land is als volgt:

Nederland: HP Nederland B.V., Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen

België: HP Belgium BVBA, Hermeslaan 1A, B-1831 Diegem

De voordelen van de Beperkte Garantie van HP vormen een aanvulling op de wettelijke garantie voor consumenten gedurende twee jaren na de levering te verlenen door de verkoper bij een gebrek aan conformiteit van de goederen met de relevante verkoopovereenkomst. Niettemin kunnen diverse factoren een impact hebben op uw eventuele aanspraak op deze wettelijke rechten. De wettelijke rechten van de consument worden op geen enkele wijze beperkt of beïnvloed door de Beperkte Garantie van HP. Raadpleeg voor meer informatie de volgende webpagina: Wettelijke garantie van de consument (www.hp.com/go/eu-legal) of u kan de website van het Europees Consumenten Centrum bezoeken (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumenten hebben

het recht om te kiezen tussen enerzijds de Beperkte Garantie van HP of anderzijds het aanspreken van de verkoper in toepassing van de wettelijke garantie.

Finlande

HP:n rajoitettu takuu on HP:n vapaaehtoisesti antama kaupallinen takuu. HP:n myöntämästä takuusta maassanne vastaavan HP:n edustajan yhteystiedot ovat:

Suomi: HP Finland Oy, Piispankalliontie, FIN - 02200 Espoo

HP:n takuun edut ovat voimassa mahdollisten kuluttajansuojalakiin perustuvien oikeuksien lisäksi sen varalta, että tuote ei vastaa myyntisopimusta. Saat lisätietoja seuraavasta linkistä: Kuluttajansuoja (www.hp.com/go/eu-legal) tai voit käydä Euroopan kuluttajakeskuksen sivustolla (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Kuluttajilla on oikeus vaatia virheen korjausta HP:n takuun ja kuluttajansuojan perusteella HP:lta tai myyjältä.

Slovénie

Omejena garancija HP je prostovoljna trgovska garancija, ki jo zagotavlja podjetje HP. Ime in naslov poslovne enote HP, ki je odgovorna za omejeno garancijo HP v vaši državi, sta naslednja:

Slovenija: Hewlett-Packard Europe B.V., Amsterdam, Meyrin Branch, Route du Nant-d'Avril 150, 1217 Meyrin, Switzerland

Ugodnosti omejene garancije HP veljajo poleg zakonskih pravic, ki ob sklenitvi kupoprodajne pogodbe izhajajo iz dveletne garancije prodajalca v primeru neskladnosti blaga, vendar lahko na izpolnjevanje pogojev za uveljavitev pravic vplivajo različni dejavniki. Omejena garancija HP nikakor ne omejuje strankinih z zakonom predpisanih pravic in ne vpliva nanje. Za dodatne informacije glejte naslednjo povezavo: Strankino pravno jamstvo (www.hp.com/go/eu-legal); ali pa obiščite spletno mesto evropskih središč za potrošnike (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Potrošniki imajo pravico izbrati, ali bodo uveljavljali pravice do storitev v skladu z omejeno garancijo HP ali proti prodajalcu v skladu z dvoletno zakonsko garancijo.

Croatie

HP ograničeno jamstvo komercijalno je dobrovoljno jamstvo koje pruža HP. Ime i adresa HP subjekta odgovornog za HP ograničeno jamstvo u vašoj državi:

Hrvatska: HP Computing and Printing d.o.o. za računalne i srodne aktivnosti, Radnička cesta 41, 10000 Zagreb

Pogodnosti HP ograničenog jamstva vrijede zajedno uz sva zakonska prava na dvogodišnje jamstvo kod bilo kojeg prodavača s obzirom na nepodudaranje robe s ugovorom o kupnji. Međutim, razni faktori mogu utjecati na vašu mogućnost ostvarivanja tih prava. HP ograničeno jamstvo ni na koji način ne utječe niti ne ograničava zakonska prava potrošača. Dodatne informacije potražite na ovoj adresi: Zakonsko jamstvo za potrošače (www.hp.com/go/eu-legal) ili možete posjetiti web-mjesto Europskih potrošačkih centara (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Potrošači imaju pravo odabrati žele li ostvariti svoja potraživanja u sklopu HP ograničenog jamstva ili pravnog jamstva prodavača u trajanju ispod dvije godine.

Lettonie

HP ierobežotā garantija ir komercgarantija, kuru brīvrātīgi nodrošina HP. HP uzņēmums, kas sniedz HP ierobežotās garantijas servisa nodrošinājumu jūsu valstī:

Latvija: HP Finland Oy, PO Box 515, 02201 Espoo, Finland

HP ierobežotās garantijas priekšrocības tiek piedāvātas papildus jebkurām likumīgajām tiesībām uz pārdevēja un/vai ražotāju nodrošinātu divu gadu garantiju gadījumā, ja preces neatbilst pirkuma līgumam, tomēr šo tiesību saņemšanu var ietekmēt vairāki faktori. HP ierobežotā garantija nekādā veidā neierobežo un neietekmē patērētāju likumīgās tiesības. Lai iegūtu plašāku informāciju, izmantojiet šo saiti: Patērētāju likumīgā garantija (www.hp.com/go/eu-legal) vai arī Eiropas Patērētāju tiesību aizsardzības centra tīmekļa vietni (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Patērētājiem ir tiesības izvēlēties, vai pieprasīt servisa nodrošinājumu saskaņā ar HP ierobežoto garantiju, vai arī pārdevēja sniegto divu gadu garantiju.

Lituanie

HP ribotoji garantija yra HP savanoriškai teikiama komercinė garantija. Toliau pateikiami HP bendrovių, teikiančių HP garantiją (gamintojo garantiją) jūsų šalyje, pavadinimai ir adresai:

Lietuva: HP Finland Oy, PO Box 515, 02201 Espoo, Finland

HP ribotoji garantija papildomai taikoma kartu su bet kokiomis kitomis įstatymais nustatytais teisėmis į pardavėjo suteikiamą dviejų metų laikotarpio garantiją dėl prekių atitikties pardavimo sutarčiai, tačiau tai, ar jums ši teisė bus suteikiama, gali priklausyti nuo įvairių aplinkybių. HP ribotoji garantija niekaip neapriboja ir neįtakoja įstatymais nustatytų vartotojo teisių. Daugiau informacijos rasite paspaudę šią nuorodą: Teisinė vartotojo garantija (www.hp.com/go/eu-legal) arba apsilankę Europos vartotojų centro internetinėje svetainėje (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Vartotojai turi teisę prašyti atlikti techninį aptarnavimą pagal HP ribotąją garantiją arba pardavėjo teikiamą dviejų metų įstatymais nustatytą garantiją.

Estonie

HP piiratud garantii on HP poolt vabatahtlikult pakutav kaubanduslik garantii. HP piiratud garantii eest vastutab HP üksus aadressil:

Eesti: HP Finland Oy, PO Box 515, 02201 Espoo, Finland

HP piiratud garantii rakendub lisaks seaduses ettenähtud müüjapoolsele kaheaastasele garantiile, juhul kui toode ei vasta müügilepingu tingimustele. Siiski võib esineda asjaolusid, mille puhul teie jaoks need õigused ei pruugi kehtida. HP piiratud garantii ei piira ega mõjuta mingil moel tarbija seadusjärgseid õigusi. Lisateavet leiate järgmiselt lingilt: tarbija õiguslik garantii (www.hp.com/go/eu-legal) või võite külastada Euroopa tarbijakeskuste veebisaiti (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Tarbijal on õigus valida, kas ta soovib kasutada HP piiratud garantiid või seadusega ette nähtud müüjapoolset kaheaastast garantiid.

Russie

Срок службы принтера для России

Срок службы данного принтера HP составляет пять лет в нормальных условиях эксплуатации. Срок службы отсчитывается с момента ввода принтера в эксплуатацию. В конце срока службы HP рекомендует посетить веб-сайт нашей службы поддержки по адресу <http://www.hp.com/support> и/или связаться с авторизованным поставщиком услуг HP для получения рекомендаций в отношении дальнейшего безопасного использования принтера.

Contrat de Licence Utilisateur Final

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER CET EQUIPEMENT LOGICIEL : Cet accord de licence utilisateur final (« CLUF ») est un accord juridique entre (a) vous (individu ou entité unique) et (b) HP Inc. (« HP ») qui régit votre utilisation de n'importe quel Produit logiciel, installé sur ou proposé par HP afin d'être utilisé avec votre produit HP (« Produit HP »), qui n'est pas soumis à un autre contrat de licence distinct entre vous et HP ou ses fournisseurs. Un autre logiciel peut contenir un CLUF dans sa documentation en ligne. Le terme « Produit logiciel » désigne un logiciel informatique et peut inclure des supports associés, des documents imprimés et de la documentation « en ligne » ou au format électronique.

Une correction ou un ajout au présent CLUF peut accompagner le Produit HP.

LES DROITS AFFERENTS A CE PRODUIT LOGICIEL SONT OFFERTS EXCLUSIVEMENT SOUS RESERVE D'ACCEPTATION DE TOUTES LES CONDITIONS D'UTILISATION DU PRESENT CLUF. EN INSTALLANT, COPIANT, TELECHARGEANT OU UTILISANT LE PRODUIT LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ D'ETRE LIE PAR LES CONDITIONS DU PRESENT CLUF. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE, VOTRE UNIQUE RECOURS CONSISTE A RENVOYER L'ENSEMBLE DU PRODUIT INUTILISE (MATERIEL ET LOGICIEL) SOUS 14 JOURS POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT SOUMIS A LA POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE VOTRE LIEU DE L'ACHAT.

- 1. OCTROI DE LICENCE.** HP vous accorde les droits suivants sous réserve que vous vous conformiez à toutes les conditions d'utilisation du présent CLUF :
 - a.** Utilisation. Vous pouvez utiliser le Produit logiciel sur un seul ordinateur (« Votre ordinateur »). Si le Produit logiciel vous est fourni via Internet et que la licence d'origine est prévue pour une utilisation sur plusieurs ordinateurs, vous pouvez installer et utiliser le Produit logiciel uniquement sur ces ordinateurs. Vous ne devez pas séparer des composants du Produit logiciel dans le but de les utiliser sur plus d'un ordinateur. Vous n'avez pas l'autorisation de distribuer le Produit logiciel. Vous pouvez charger le Produit logiciel dans la mémoire temporaire (RAM) de votre ordinateur afin de l'utiliser.
 - b.** Stockage. Vous pouvez copier le Produit logiciel dans la mémoire locale ou le périphérique de stockage du Produit HP.
 - c.** Copie. Vous êtes autorisé à créer des copies de sauvegarde ou des archives du Produit logiciel, sous réserve que chaque copie contienne tous les avis de propriété originaux du Produit logiciel et qu'elle soit utilisée uniquement à des fins de sauvegarde.
 - d.** Réserve des droits. HP et ses fournisseurs se réservent tous les droits qui ne vous sont pas expressément octroyés dans le présent CLUF.
 - e.** Logiciel libre. Nonobstant les conditions d'utilisation du présent CLUF, tout ou partie du Produit logiciel qui constitue un logiciel HP non propriétaire ou un logiciel fourni sous licence publique par des tiers (« Logiciel libre ») est soumis aux conditions d'utilisation du contrat de licence logiciel de ce Logiciel libre, qu'il se présente sous la forme d'un contrat distinct, d'un contrat contenu dans l'emballage ou de conditions de licence électronique acceptés au moment du téléchargement. Votre utilisation du Logiciel libre est entièrement régit par les conditions d'utilisation de cette licence.
 - f.** Solution de récupération. Toute solution de récupération logicielle fournie avec/pour votre Produit HP, qu'elle se présente sous la forme d'une solution basée sur disque dur, sur support externe (par exemple sur disquette, CD ou DVD) ou solution équivalente fournie sous n'importe quelle autre forme, peut uniquement être utilisée dans le but de restaurer le disque dur du Produit HP pour lequel la solution de récupération a été achetée. L'utilisation de n'importe quel

système d'exploitation Microsoft contenu dans ces solutions de récupération est régie par le contrat de licence Microsoft.

- 2. MISES A NIVEAU.** Pour utiliser un Produit logiciel identifié en tant que mise à niveau, vous devez d'abord disposer d'une licence pour le Produit logiciel d'origine identifié par HP comme étant éligible pour la mise à niveau. Après la mise à niveau, vous ne pouvez plus utiliser le Produit logiciel d'origine qui formait la base de votre éligibilité pour la mise à niveau. En utilisant le Produit logiciel, vous acceptez également qu'HP puisse accéder automatiquement à votre Produit HP lorsqu'il est connecté à Internet afin de vérifier la version ou le statut de certains Produits logiciels. Vous acceptez également qu'HP peut télécharger et installer automatiquement des mises à niveau ou des mises à jour pour ces Produits logiciels sur votre Produit HP afin de fournir de nouvelles versions ou mises à jour nécessaires pour maintenir le bon fonctionnement, les performances ou la sécurité du Logiciel HP et de votre Produit HP et de faciliter l'assistance ou d'autres services qui vont sont proposés. Dans certains cas et selon le type de mise à niveau ou de mise à jour, des notifications vous seront envoyées (via fenêtre contextuelle ou autre) et vous demanderont de lancer la mise à niveau ou la mise à jour.
- 3. LOGICIEL SUPPLEMENTAIRE.** Le présent CLUF s'applique aux mises à jour ou aux suppléments au Produit logiciel d'origine fourni par HP, sauf si HP accompagne la mise à jour ou le supplément de nouvelles conditions. En cas de conflit entre les conditions, les autres conditions prévalent.
- 4. TRANSFERT.**
 - a.** Tiers. L'utilisateur initial du Produit logiciel est habilité à effectuer un seul transfert du Produit logiciel au bénéfice d'un autre utilisateur final. Tout transfert doit comporter tous les composants, supports, matériaux imprimés, le présent CLUF et, le cas échéant, le Certificat d'authenticité. Le transfert ne peut pas être un transfert indirect, tel qu'une consignation. Avant le transfert, l'utilisateur final qui reçoit le produit transféré doit accepter toutes les conditions du présent CLUF. Dès le transfert du Produit logiciel, vous perdez automatiquement le bénéfice de la licence.
 - b.** Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer ou prêter le Produit logiciel ou à utiliser le Produit logiciel dans le cadre d'une exploitation commerciale partagée ou d'une utilisation professionnelle. Sauf disposition expresse dans le présent CLUF, vous ne pouvez ni concéder une sous-licence, ni attribuer, ni transférer le Produit logiciel.
- 5. DROITS EXCLUSIFS.** Tous les droits de propriété intellectuelle du Produit logiciel et la documentation utilisateur appartiennent à HP ou à ses fournisseurs et sont protégés par les lois, y compris, mais sans s'y limiter, de copyright des Etats-Unis, de secret industriel et de marque commerciale, ainsi que les autres lois et traités internationaux applicables. Vous n'êtes autorisé à retirer une marque d'identification, un avis de copyright ou une limitation exclusive du Produit logiciel.
- 6. LIMITATION SUR L'INGENIERIE INVERSE.** Vous n'êtes pas autorisé à réaliser une ingénierie inverse, à décompiler ou à démonter le Produit logiciel, sauf et uniquement dans le cas où la loi en vigueur l'autorise, nonobstant cette limitation ou ce qui est expressément stipulé dans le présent CLUF.
- 7. CONDITION.** Le présent CLUF est effectif sauf s'il a été résilié ou rejeté. Le présent CLUF est également résilié selon les conditions indiquées dans le présent CLUF ou si vous ne vous conformez pas avec n'importe quelle condition du présent CLUF.
- 8. CONSENTEMENT RELATIF A LA COLLECTE ET L'UTILISATION DE DONNEES.**
 - a.** HP utilise des cookies et d'autres outils de technologie Web pour collecter des informations techniques anonymes liées au Logiciel HP et à votre Produit HP. Ces données sont utilisées pour fournir les mises à niveau et l'assistance liées ou d'autres services décrits dans la Section 2. HP recueille également des informations personnelles comme votre adresse IP (Internet Protocol) ou toute autre information unique d'identification associée à votre Produit HP et aux données que vous avez fournies lors de l'enregistrement de votre Produit HP. En plus de permettre de fournir des mises à niveau et l'assistance liée ou d'autres services, ces données sont également utilisées

pour vous envoyer des communications marketing (avec votre consentement dès que la loi en vigueur l'exige).

Dans les limites autorisées par la loi en vigueur, en acceptant les présentes conditions d'utilisation, vous acceptez la collecte et l'utilisation de données anonymes et personnelles par HP, ses filiales et sociétés affiliées comme décrit dans le présent CLUF et comme décrit plus en détails dans la politique de confidentialité HP : www8.hp.com/us/en/privacy/privacy.html?jumpid=reg_r1002_usen_c-001_title_r0001

- b. Collecte/utilisation par des tiers. Certains programmes inclus dans votre Produit HP vous sont fournis par des fournisseurs tiers (« Logiciel tiers ») disposant de leur propre licence. Les Logiciels tiers peuvent être installés et opérationnels sur votre Produit HP même si vous choisissez de ne pas activer/acheter ces logiciels. Les logiciels tiers peuvent collecter et transmettre des informations techniques sur votre système (par exemple : adresse IP, identification unique d'appareil, version du logiciel installé, etc.) et d'autres données système. Ces informations sont utilisées par les tiers afin d'identifier les attributs techniques du système et de vérifier que vous disposez bien de la version la plus récente du logiciel sur votre système. Si vous ne souhaitez pas que les logiciels tiers recueillent ces informations techniques ou vous envoient automatiquement des mises à jour, vous devez désinstaller le logiciel avant de vous connecter à Internet.

- 9. EXCLUSION DE GARANTIES.** DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, HP ET SES FOURNISSEURS FOURNISSENT LE PRODUIT LOGICIEL « EN L'ETAT » ET AVEC TOUTES SES ERREURS. HP ET SES FOURNISSEURS REJETTENT DONC TOUTES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES OU STATUTAIRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON ET TOUTES GARANTIES IMPLICITES, OBLIGATIONS OU CONDITIONS DE COMMERCIALISATION, DE QUALITE SATISFAISANTE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE VIRUS EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT LOGICIEL. Certains états/juridictions n'autorisant pas les exclusions des garanties implicites ou les limitations de durée des garanties implicites, l'exclusion de garanties ci-dessus peut ne pas s'appliquer pour vous dans son intégralité.

EN AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZELANDE, LE LOGICIEL EST FOURNI AVEC DES GARANTIES NE POUVANT PAS ETRE EXCLUES SELON LES DROITS DES CONSOMMATEURS DES LEGISLATIONS D'AUSTRALIE ET DE NOUVELLE-ZELANDE. LES CLIENTS EN AUSTRALIE PEUVENT BENEFICIER D'UN REMPLACEMENT OU D'UN REMBOURSEMENT EN CAS DE DEFAILLANCE MAJEURE ET D'UNE COMPENSATION POUR LES AUTRES PERTES OU DOMMAGES RAISONNABLEMENT PREVISIBLES. LES CLIENTS EN AUSTRALIE PEUVENT EGALEMENT BENEFICIER D'UNE REPARATION OU D'UN REMPLACEMENT DU LOGICIEL SI CE DERNIER NE PARVIENT PAS A ETRE DE QUALITE ACCEPTABLE ET QUE LA DEFAILLANCE N'EST PAS UNE DEFAILLANCE MAJEURE. LES CLIENTS EN NOUVELLE-ZELANDE DONT L'ACHAT DES ARTICLES EST DESTINE A UN USAGE OU UNE CONSOMMATION PERSONNELLE, DOMESTIQUE OU MENAGER (ET NON PAS DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION PROFESSIONNELLE) (« CLIENTS DE NOUVELLE-ZELANDE ») PEUVENT BENEFICIER D'UNE REPARATION, D'UN REMBOURSEMENT OU D'UN REMPLACEMENT EN CAS DE DEFAILLANCE ET D'UNE COMPENSATION POUR LES AUTRES PERTES OU DOMMAGES RAISONNABLEMENT PREVISIBLES.

- 10. LIMITATION DE RESPONSABILITE.** Dans le respect de la loi locale, nonobstant les dommages que vous pouvez subir, la pleine responsabilité d'HP et de n'importe lequel de ses fournisseurs dans le cadre du présent CLUF et votre recours exclusif pour tout ce qui précède ne sauraient excéder le montant que vous avez effectivement payé séparément pour le Produit logiciel ou 5 dollars U.S, si ce montant est plus élevé. DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE PEUVENT ETRE TENUS RESPONSABLES DE N'IMPORTE QUEL DOMMAGE SPECIAL, INDIRECT OU CONSECUTIF (INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE BENEFICE OU D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU AUTRE, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITE, LES BLESSURES PERSONNELLES, LA PERTE DE LA CONFIDENTIALITE DECOULANT OU ETANT LIEE DE N'IMPORTE QUELLE MANIERE A L'UTILISATION OU A L'INCAPACITE D'UTILISER LE PRODUIT LOGICIEL, OU LIEE DE N'IMPORTE QUELLE MANIERE A N'IMPORTE QUELLE CONDITION DU PRESENT CLUF, MEME SI HP OU N'IMPORTE LEQUEL DE SES FOURNISSEURS ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES ET MEME SI LE RECOURS ECHOUE DANS SON BUT ESSENTIEL. Dans la mesure où certains pays ou juridictions n'autorisent pas

l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne vous concerne pas.

- 11. CLIENTS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN.** Conformément aux textes FAR 12.211 et 12.212, les logiciels informatiques professionnels, la documentation des logiciels informatiques et les données techniques associées sont concédés au gouvernement américain dans le cadre de la licence d'exploitation commerciale HP applicable.
- 12. CONFORMITE PAR RAPPORT AUX LOIS D'EXPORTATION.** Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations des Etats-Unis et dans d'autres pays (« Lois d'exportation ») afin de garantir que le Produit logiciel n'est pas (1) exporté, directement ou indirectement, en violation des Lois d'exportation, ou (2) utilisé pour n'importe quel usage interdit par les Lois d'exportation, y compris, mais sans s'y limiter, la prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.
- 13. CAPACITE ET AUTORITE DE CERTIFICATION.** Vous déclarez avoir atteint l'âge légal de la majorité dans votre état de résidence et, le cas échéant, que vous êtes dûment autorisé par votre employeur à signer le présent contrat.
- 14. LOI EN VIGUEUR.** Le présent CLUF est régi par les lois du pays dans lequel l'équipement a été acheté.
- 15. CONTRAT ENTIER.** Le présent CLUF (y compris tout ajout ou modification au présent CLUF fourni avec le Produit HP) représente l'accord global conclu entre vous et HP concernant le Produit logiciel et remplace toutes communications, propositions ou représentations antérieures ou en cours orales et écrites concernant le Produit logiciel ou tout autre sujet couvert par le présent CLUF. Dans le cas où n'importe quel politique ou programme HP de prise en charge de service entrerait en conflit avec les conditions du présent CLUF, les conditions du présent CLUF prévalent.

© Copyright 2015 HP Development Company, L.P.

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Tous les autres noms de produit mentionnés dans le présent document peuvent être des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Dans les limites autorisées par la loi en vigueur, les seules garanties pour les produits et services HP sont décrites dans les déclarations de garantie expresses accompagnant ces mêmes produits et services. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une garantie supplémentaire. Dans les limites autorisées par la loi en vigueur, HP ne pourra être tenu responsable des erreurs ou omissions de nature technique ou rédactionnelle qui pourraient subsister dans le présent document.

Première édition : Août 2015

Assistance clientèle

Bénéficiez d'une assistance téléphonique pour votre pays/région	Vous trouverez les numéros de téléphone de votre pays/région sur le dépliant livré dans la boîte avec votre produit ou sur le site Web www.hp.com/support/ .
Préparez le nom de votre produit, son numéro de série, la date d'achat et une description du problème rencontré.	
Obtenez une assistance Internet 24 h/24, et téléchargez des utilitaires et des pilotes	www.hp.com/support/
Commander des services supplémentaires d'entretien ou de maintenance HP	www.hp.com/go/carepack
Enregistrez votre produit	www.register.hp.com

2 Programme de gestion écologique des produits

- [Protection de l'environnement](#)
- [Consommation d'énergie](#)
- [Collecte des déchets par les utilisateurs \(UE et Inde\)](#)
- [Recyclage du matériel électronique](#)
- [Substances chimiques](#)
- [Informations sur le recyclage du matériel au Brésil](#)
- [Matières plastiques](#)
- [Données d'alimentation du produit conformément à la réglementation 1275/2008 de la Commission de l'Union européenne](#)
- [Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses \(Inde\)](#)
- [Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses \(Turquie\)](#)
- [Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses \(Ukraine\)](#)
- [Tableau de substances \(Chine\)](#)
- [EPEAT](#)
- [Restrictions de matériel](#)
- [Informations complémentaires](#)

Protection de l'environnement

HP s'engage à fournir des produits de qualité au sens environnemental du terme. Ce produit a été conçu avec différentes caractéristiques afin de minimiser l'impact sur l'environnement.

Consommation d'énergie

Les équipements d'impression et de numérisation HP comportant le logo ENERGY STAR® sont qualifiés au regard des spécifications ENERGY STAR de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, relatives aux équipements d'imagerie. Les appareils d'imagerie conformes à la norme ENERGY STAR comportent le marquage suivant :



Vous trouverez des informations complémentaires sur les produits d'imagerie labellisés ENERGY STAR à l'adresse :

www.hp.com/go/energystar.

Collecte des déchets par les utilisateurs (UE et Inde)



Ce symbole signifie de ne pas mettre votre produit à la poubelle avec vos autres déchets ménagers. En effet, il est de votre responsabilité d'apporter vos équipements électriques et électroniques usagés dans un point de collecte où ils pourront être recyclés. Pour plus d'informations, contactez votre service de collecte des déchets ménagers ou consultez la page suivante : www.hp.com/recycle.

Recyclage du matériel électronique

HP encourage ses clients à recycler le matériel électronique usagé. Pour plus d'informations sur les programmes de recyclage, voir www.hp.com/recycle.

Substances chimiques

HP s'engage à fournir à ses clients les informations relatives aux substances chimiques utilisées dans les produits HP, en respect des réglementations légales telles que la réglementation REACH (disposition CE n ° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil). Vous trouverez un rapport sur les substances chimiques de ce produit à l'adresse suivante : www.hp.com/go/reach.

Informations sur le recyclage du matériel au Brésil



**Não descarte o
produto eletrônico
em lixo comum**

Este produto eletrônico e seus componentes não devem ser descartados no lixo comum, pois embora estejam em conformidade com padrões mundiais de restrição a substâncias nocivas, podem conter, ainda que em quantidades mínimas, substâncias impactantes ao meio ambiente. Ao final da vida útil deste produto, o usuário deverá entregá-lo à HP. A não observância dessa orientação sujeitará o infrator às sanções previstas em lei.

Após o uso, as pilhas e/ou baterias dos produtos HP deverão ser entregues ao estabelecimento comercial ou rede de assistência técnica autorizada pela HP.

Para maiores informações, inclusive sobre os pontos de recebimento, acesse:

www.hp.com.br/reciclar

Matières plastiques

Conformément aux normes internationales, les composants en plastique de plus de 25 grammes portent des inscriptions conçues pour identifier plus facilement les plastiques à des fins de recyclage au terme de la vie du produit.

Données d'alimentation du produit conformément à la réglementation 1275/2008 de la Commission de l'Union européenne

Pour les données de puissance du produit, notamment la consommation d'énergie du produit en mode veille en réseau, si tous les ports réseau filaires sont connectés et que tous les ports réseau sans fil sont activés, veuillez-vous reporter à la section P14 « Additional Information » (Informations complémentaires) de la déclaration IT ECO du produit concerné à l'adresse suivante : www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/productdata/itecodesktop-pc.html.

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Inde)

This product complies with the "India E-waste (Management and Handling) Rule 2011" and prohibits use of lead, mercury, hexavalent chromium, polybrominated biphenyls or polybrominated diphenyl ethers in concentrations exceeding 0.1 weight % and 0.01 weight % for cadmium, except for the exemptions set in Schedule 2 of the Rule.

Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)

Türkiye Cumhuriyeti: EEE Yönetmeliğine Uygundur

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)

Обладнання відповідає вимогам Технічного регламенту щодо обмеження використання деяких небезпечних речовин в електричному та електронному обладнанні, затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 3 грудня 2008 № 1057

Tableau de substances (Chine)

产品中有害物质或元素的名称及含量
根据中国《电子信息产品污染控制管理办法》

部件名称	有害物质					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr(VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
上盖模组 (ADF自动进纸)	0	0	0	0	0	0
进纸匣模组	0	0	0	0	0	0
上基座模组	0	0	0	0	0	0
上盖模组 (FB平板)	0	0	0	0	0	0
传动模组	0	0	0	0	0	0
掀盖模组	0	0	0	0	0	0
电路板组件	X	0	0	0	0	0
底座模组	0	0	0	0	0	0
下基座模组	0	0	0	0	0	0
电源&数据线	X	0	0	0	0	0

本表格依据SJ/T 11364 的规定编制。

0: 表示该有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在 GB/T 26572 规定的限量要求以下。

X: 表示该有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出 GB/T 26572 规定的限量要求。

此表中所有名称中含“X”的部件均符合欧盟 RoHS 立法。

注: 环保使用期限的参考标识取决于产品正常工作的温度和湿度等条件

EPEAT

De nombreux produits HP sont conçus pour répondre aux normes EPEAT. EPEAT est une notation globale de l'environnement qui permet d'identifier les équipements électroniques plus respectueux de l'environnement. Pour plus d'informations sur la notation EPEAT, rendez-vous sur le site www.epeat.net. Pour obtenir des informations sur les produits HP homologués EPEAT, consultez la page www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/pdf/epeat_printers.pdf.

Restrictions de matériel

Ce produit HP ne contient pas de mercure ajouté.

Ce produit HP ne contient pas de batterie.

Informations complémentaires

Pour obtenir des informations sur ces rubriques relatives à l'environnement :

- Feuille de profil écologique pour ce produit et plusieurs produits HP associés
- Engagement HP dans la protection de l'environnement
- Système HP de gestion de l'environnement
- Retour d'un produit HP à la fin de sa durée de vie et programme de recyclage
- Fiche technique de sécurité des produits

Visitez la page www.hp.com/go/environment.

En outre, visitez le site www.hp.com/recycle.

3 Informations réglementaires

- [Environnement d'exploitation](#)
- [Déclaration de conformité](#)
- [Réglementations de la FCC](#)
- [Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada](#)
- [Déclaration EMC \(Corée\)](#)
- [Conformité avec l'Eurasie \(Biélorussie, Kazakhstan, Russie\)](#)
- [Instructions importantes concernant la sécurité](#)

Environnement d'exploitation

Ce produit est livré avec un adaptateur secteur agréé comportant le marquage **LPS** ou « **Limited Power Source**. » La tension du bloc d'alimentation varie entre 100 et 240 v~, et dispose d'une sortie CC de 24 Vcc, 1,5 A, 36 W.

Nom	Description
Température	Lors du fonctionnement du scanner : 10 à 35 °C
	Stockage : -40 à 65 °C
Humidité relative	Lors du fonctionnement du scanner : 10 à 80 % sans condensation 10 à 35 °C
	Stockage : jusqu'à 90 % de 0 à 65 °C


Déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Selon ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Nom du fournisseur :	HP Inc.	N° doc : SHNGD-1402-R2
Adresse du fournisseur :	Building 6, No. 690 BiBo Road, ZhangJiang, Shanghai, Chine	
déclare que le produit		
Nom et modèle du produit :	Scanner de documents à plat HP ScanJet Pro 2500 f1	
Référence réglementaire :¹⁾	SHNGD-1402	
Options du produit :	Tous, y compris 0957-2292 ou 0957-2483 (alimentation externe, type CA/CC, prise de l'appareil IEC 60320)	
Est conforme aux spécifications suivantes :		
SECURITE :	CEI 60950-1:2005 +A1:2009 EN 60950-1:2006 +A11:2009 +A1:2010 +A12:2011 IEC 62471:2006 / EN 62471:2008 EN 62479:2010	
EMC :	FCC CFR 47 Partie 15 Classe B ICES-003:2012 Catégorie 5 Classe B EN 55022:2010 Classe B AS/NZS CISPR 22:2009, Classe B CISPR 22:2008 Classe B EN 61000-3-2:2006 +A1:2009 +A2:2009 EN 61000-3-3:2008 EN 55024:2010	
Consommation d'énergie :	Réglementation (EC) n° 1275/2008 EN 50564:2011; IEC 62301:2011; ENERGY STAR® : Mode de fonctionnement de l'équipement d'imagerie qualifié - Procédure de test Réglementation (EC) n° 278/2009 Méthode de test pour le calcul de l'efficacité énergétique de blocs d'alimentation externes CA-CC et CA CA à tension unique (11 août 2004)	
RoHS :	EN50581:2012	

Informations complémentaires :

Cet appareil est conforme aux normes de la directive sur la faible tension 2006/95/EC, de la directive EMC Directive 2004/108/EC, de la directive Ecodesign 2009/125/EC et de la directive RoHS 2011/65/EU. Il porte la marque  en conséquence.

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent de fausser son fonctionnement.

Informations complémentaires :

1) Un numéro de modèle réglementaire est attribué à ce produit qui demeure avec les aspects réglementaires de la conception. Le numéro de modèle réglementaire est l'identifiant de produit principal dans la documentation et les rapports d'essais réglementaires. Ce numéro ne doit pas être confondu avec le nom marketing ou le numéro de référence du produit.

Shanghai, Chine

1er novembre 2015

Personne à contacter localement pour obtenir des informations sur des sujets réglementaires et juridiques uniquement :

Europe : HP Deutschland GmbH, HP HQ-TRE, 71025 Boeblingen, Allemagne

www.hp.eu/certificates

Etats-Unis : HP Inc., 1501 Page Mill Road, Palo Alto 94304, États-Unis 650-857-1501

Réglementations de la FCC

Les tests effectués sur cet équipement ont déterminé qu'il est conforme aux prescriptions des unités numériques de classe B, telles que spécifiées à l'article 15 des normes de la FCC (Commission fédérale des communications). Ces limites sont destinées à assurer une protection suffisante contre les interférences produites dans une installation résidentielle. Cet équipement produit, utilise et peut émettre de l'énergie sous forme de fréquences radio. Si ce matériel n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, l'absence d'interférences ne peut pas être garantie dans une installation particulière. Si ce matériel provoque des interférences qui perturbent la réception radio ou télévisée, ce qui peut être vérifié en mettant le matériel sous et hors tension, nous encourageons l'utilisateur à y remédier en appliquant l'une des mesures suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance séparant l'équipement du récepteur.
- Connectez l'équipement à une prise située sur un circuit différent de celui sur lequel se trouve le récepteur.
- Consultez votre revendeur ou un technicien radio/télévision expérimenté.



REMARQUE : Tout changement ou modification apporté(e) au scanner n'ayant pas été expressément approuvé(e) par HP peut annuler l'autorisation de l'utilisateur à se servir de cet appareil.

Un câble d'interface blindé est requis afin de satisfaire aux stipulations de l'article 15 des réglementations de la FCC sur les appareils de classe B.

Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

Déclaration EMC (Corée)

B급 기기 (가정용 방송통신기기)	이 기기는 가정용(B급)으로 전자파적합등록을 한 기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.
-----------------------	------------------------------------------------------------------------------

Conformité avec l'Eurasie (Biélorussie, Kazakhstan, Russie)



Instructions importantes concernant la sécurité

Lisez toutes ces instructions et suivez les avertissements et instructions marqués sur le scanner.

- Dans le présent document, les avertissements, notifications de danger et remarques sont décrits comme suit :
 - Les **avertissements** doivent être respectés scrupuleusement pour éviter toute blessure corporelle.
 - Les **notifications de danger** doivent être observées pour éviter d'endommager votre équipement.
 - Les **remarques** contiennent des informations importantes et des conseils utiles concernant le fonctionnement de ce produit.
- Placez le scanner suffisamment près de l'ordinateur, de sorte à pouvoir le connecter avec le câble d'interface. Ne placez pas ou ne stockez pas l'appareil ou son adaptateur secteur :
 - À l'extérieur
 - Près d'endroits sales, poussiéreux ou humides ou de sources de chaleur
 - Dans des endroits sujets à des chocs, à des vibrations, à des températures ou à une humidité élevées, à la lumière directe du soleil, à des sources lumineuses intenses ou à des variations rapides de température ou d'humidité

N'utilisez jamais l'appareil lorsque vos mains sont mouillées.

- Placez le scanner et son adaptateur secteur à proximité d'une prise électrique où il est possible de le débrancher facilement.

⚠ ATTENTION : Assurez-vous que le cordon d'alimentation est aux normes de sécurité locales applicables.

- Le cordon d'alimentation doit être positionné de manière à éviter tout risque d'abrasion, de coupure, d'effilochement, de pincement ou d'emmêlement. Ne placez pas d'objets sur le cordon d'alimentation et faites en sorte que l'adaptateur secteur et le cordon d'alimentation ne soient pas piétinés ou écrasés. Veillez tout particulièrement à ce que les extrémités des deux cordons d'alimentation, ainsi que leurs points de connexion à l'adaptateur secteur, soient bien rectilignes.
- L'adaptateur secteur est conçu pour fonctionner avec le scanner avec lequel il est fourni. Sauf spécification contraire, ne tentez pas de l'utiliser avec d'autres appareils électroniques.
- Utilisez exclusivement le type d'alimentation électrique indiqué sur l'étiquette du produit.
- Lors de la connexion de ce produit à un ordinateur ou à un autre périphérique au moyen d'un câble, assurez-vous que les connecteurs sont correctement orientés. Chaque connecteur se caractérise

par une orientation correcte unique. L'insertion d'un connecteur dans une orientation erronée peut endommager les deux périphériques reliés par le câble.

- Évitez d'utiliser des prises électriques raccordées au même circuit que des photocopieurs ou des systèmes de ventilation dont les mises sous tension et hors tension sont fréquentes.
- Si vous utilisez une rallonge électrique pour raccorder le scanner, assurez-vous que l'ampérage total des périphériques branchés sur la rallonge ne dépasse pas l'ampérage de celle-ci. De même, assurez-vous que l'ampérage total des périphériques branchés sur la prise murale ne dépasse pas l'ampérage de celle-ci.
- Ne tentez jamais de démonter, modifier ou réparer l'adaptateur secteur par vous-même, sauf en appliquant les consignes expressément mentionnées dans les guides d'utilisation du scanner.
- N'insérez aucun objet dans les ouvertures, car ils pourraient entrer en contact avec des pôles de tension électrique dangereux ou provoquer des courts-circuits. Soyez attentif aux risques de choc électrique.
- En cas d'endommagement de la prise électrique, remplacez l'ensemble du cordon ou consultez un électricien qualifié. Si la prise électrique est protégée par des fusibles, assurez-vous de remplacer ceux-ci par des fusibles de taille et d'ampérage appropriés.
- Débranchez le scanner et l'adaptateur secteur et confiez leur réparation à un personnel qualifié si les conditions suivantes se produisent :
 - L'adaptateur secteur ou la prise est endommagé(e).
 - Du liquide a pénétré dans le scanner ou l'adaptateur secteur.
 - Le scanner ou l'adaptateur secteur est tombé au sol ou le boîtier a été endommagé.
 - Le scanner ou l'adaptateur secteur ne fonctionne pas normalement ou présente des variations de performances significatives (ne réglez pas les commandes qui ne sont pas couvertes par les instructions de fonctionnement).
- Débranchez le scanner et l'adaptateur secteur avant de procéder au nettoyage. Effectuez le nettoyage exclusivement au moyen d'un chiffon doux. N'utilisez pas de détergents liquides ou d'aérosols.
- Si vous ne prévoyez pas d'utiliser le scanner pendant une longue période, débranchez l'adaptateur secteur de la prise électrique.

Index

A

Assistance
 en ligne 16
Assistance à la clientèle HP 16
Assistance clientèle
 en ligne 16
Assistance en ligne 16
Assistance technique
 en ligne 16

B

Batteries fournies 25

C

collecte des déchets 19
Conformité avec l'Eurasie 34

D

Déclaration EMC (Corée) 33

F

Fin de vie, mise au rebut 25

G

garantie
 produit 2
Garantie
 licence 12

L

Licence, logiciel 12
Logiciel
 contrat de licence logicielle 12

M

Matériel, restrictions 25

P

Produit sans mercure 25

programme de gestion de
 l'environnement 17

R

Rebut, fin de vie 25
Recyclage
 du matériel électronique 19
Recyclage du matériel au Brésil 21
Recyclage du matériel électronique
 19

S

Sites Web
 assistance clientèle 16

